

offre notamment cette délibération et qui est, en réalité, partagé par tous les habitants du 15^{ème} arrondissement, à savoir l'arrivée massive de publics en situation de détresse, en situation de très grande précarité et que le 15^{ème} ne peut à lui seul gérer et absorber. Nous avons vu cela aujourd'hui avec une douzaine de délibérations qui font venir 600 logements sociaux dans le 15^{ème} et maintenant avec cette délibération qui avance un petit peu à visage masqué, d'ailleurs, parce qu'elle aurait très bien pu faire l'objet de délibérations séparées et qui nous fait accueillir dans le 15^{ème} arrondissement une halte humanitaire, c'est-à-dire un foyer ou plutôt un espace qui permettra d'accueillir rue Violet des jeunes qui sont en situation d'errance, c'est-à-dire des jeunes qui ont été reconnus majeurs par l'administration et qui contestent cette qualité. Ce projet va d'ailleurs se tenir au détriment des habitants de Paris 15, puisque nous avons tous ici un projet qui était tout de même relativement consensuel, qui était d'y mettre le prolongement de la maison des associations au 61, rue Violet. Espace qui ne se tiendra pas non plus pour les associations mais pour une association de migrants isolés dans le 15^{ème} arrondissement que nous allons héberger. Au-delà de la détresse individuelle de ces personnes auxquelles nous sommes évidemment nous-mêmes attentifs, nous ne pouvons que contester cette implantation qui a été faite, là aussi, dans des conditions absolument lamentables. Nous avons reçu un mail le 24 novembre du cabinet de l'adjointe en charge. Une délibération tombe comme cela, 15 jours après, sans aucune concertation préalable. Le conseil de quartier non consulté. Nous nous demandons vraiment de qui se moque Madame TORANIAN, chargée de la démocratie participative à Paris et qui ne fait même pas une concertation pour accueillir 150 mineurs isolés dans le 15^{ème} arrondissement. Il s'agit franchement d'une honte...

Applaudissements.

(...) Que de se prévaloir vigie de la démocratie participative et ne pas se l'appliquer à elle-même. Aucun habitant de ce quartier n'est informé de cette arrivée-là. De surcroît, il s'agit d'une ouverture qui va se faire dans trois mois. À l'amateurisme, on y rajoute l'impréparation. C'est absolument incroyable ! Si en plus, vous faites des comparaisons avec vos amis socialistes des autres arrondissements, c'est encore plus honteux car en 2020, quand vous avez consacré la Mairie du 1^{er} arrondissement comme hôtel d'accueil des migrants, vous avez fait pas moins de trois réunions de concertation dans les mois qui ont précédé alors qu'il s'agissait, de plus, d'une zone où il y avait très peu d'habitants. Or, nous, dans le 15^{ème} arrondissement, l'occupation de l'environnement est sursaturée d'immeubles et de bâtiments. Vous auriez au moins pu prendre cette précaution-là. Manifestement, je crois que vous n'avez cure de l'avenir des habitants du 15^{ème} que vous méprisez largement. D'ailleurs dans ces délibérations, il y en a aussi une seconde sur la rue de Vouillé qui, là aussi, va faire de l'hébergement alors que l'autre c'est un accueil. Cent cinquante personnes, il faut imaginer ce que c'est comme aller-retour et que vont devenir ces jeunes le soir à la fermeture de ce centre ? Comment va se faire la prise en charge ? Aucune information. Quatre lignes.

Protestations hors micro de Madame TORANIAN.

Monsieur CANAL : Quatre lignes, Madame TORANIAN. Quatre lignes dans la délibération juste pour dire qu'il y aura un centre qui va être transféré du 12^{ème} au 15^{ème} arrondissement sans aucune autre préoccupation, sans aucun autre accompagnement. Vous avez fait toute la soirée des litanies verbeuses pour nous parler d'inclusion, de progrès, etc. et vous n'avez même pas de considération pour 150 migrants en errance. Voilà, comme vous dites : en errance. C'est lamentable ! D'autant plus que cela s'adjoint encore une fois à une autre

délibération que vous avez fait passer lors du dernier Conseil d'arrondissement sur Olivier-de-Serres où là encore nous allons faire de l'accueil d'urgence. Le 15^{ème} arrondissement – je parle à nos collègues de l'exécutif parisien – n'est pas le réceptacle de toutes vos difficultés. Il faut vraiment dire aux habitants du 15^{ème} arrondissement que cette Mairie de Paris est malintentionnée à leur égard et qu'elle ne leur veut que du malheur. Elle passe son temps à faire passer des délibérations...

Protestations hors micro de Madame TORANIAN.

Monsieur CANAL : Oui, l'exécutif parisien n'aime pas le 15^{ème} arrondissement. Vous passez votre temps à faire passer des délibérations qui précarisent le 15^{ème}, le ghettoisent. Vos propres services le disent. C'est une honte absolue et les électeurs s'en souviendront.

Applaudissements.

Monsieur le Maire : Oui, bravo. Il faut rappeler des vérités. Il fut une époque où on se plaignait que Paris envoyait en banlieue tous ceux dont elle ne voulait pas. Eh bien ici à Paris aujourd'hui, la municipalité envoie dans le 15^{ème} tous ceux dont les autres arrondissements ne veulent pas et vous l'avez parfaitement démontré. J'ai un souvenir cuisant de l'installation de mineurs en situation isolée, en situation d'errance, de mineurs non accompagnés dans le pavillon Blumenthal de l'hôpital Necker que nous voulions consacrer pour en faire un hôtel d'infirmières ou de parents qui pouvaient comme cela coucher pas très loin de leurs enfants hospitalisés. La Ville a préféré en faire un foyer d'accueil d'urgence pour mineurs non accompagnés, ce qui a mis le quartier à feu et à sang. Ces jeunes sortaient le soir, la journée, etc. pour cambrioler les commerces, attaquer les gens, etc. Voilà ce qui s'est passé pendant des mois et des mois et la police a eu bien du mal à résoudre cette difficulté. Voilà donc ce qui va se passer maintenant dans ces différents quartiers. Je suis d'autant plus étonné que ce qui était installé dans ce bâtiment, c'était le patronage laïc. La Ville de Paris pendant des années et des années a défendu ce patronage. Je parle sous le contrôle de Madame DOUCERÉ qui a demandé la parole et d'ailleurs nous allons lui donner. Aujourd'hui, sans autre forme de procès, elle met dehors les associations pour les remplacer par de souvent faux mineurs en situation isolée. Il s'agit évidemment d'une politique que nous ne pouvons accepter. Madame DOUCERÉ a demandé la parole.

Madame DOUCERÉ : Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, comme vous le disiez, après des années de gestion plus qu'hasardeuse du site du patronage laïc, maison pour tous qui a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs pétitions dans le quartier de la rue Violet, la Mairie de Paris continue sa politique à la petite semaine : coûteuse pour les contribuables, sans vision et au détriment du tissu associatif local. L'exécutif parisien n'a pas trouvé mieux, comme l'a excellemment dit notre collègue Grégory CANAL, que d'envisager d'installer un accueil de jour destiné aux jeunes en errance et en situation de précarité dans ce grand bâtiment. Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore l'histoire, cela fait des années que le maire du 15^{ème} demande une antenne de la maison de la vie associative et citoyenne dans le Nord de l'arrondissement. La MVAC rue de la Saïda est excentrée, très utilisée et malgré nos alertes, nous n'arrivons pas à obtenir de Paris habitat et de la Ville, ne serait-ce que les travaux pour cette structure afin simplement de la moderniser et faire face aux canicules pour le confort de ses agents, comme de ses usagers. Le 61 rue Violet a toujours été considéré comme le lieu idéal pour installer cette antenne de la MVAC. Je pense que vous le savez parfaitement, Madame TORANIAN. Mais que faites-vous ? Rien. Alors que nous avons enfin l'opportunité de rendre concrète cette volonté politique, défendue d'ailleurs

depuis de nombreuses années, je le précise sur certains rangs de la gauche, avec quasiment 12 milliards de dettes, la Ville dépense à nouveau sans compter, ici à hauteur de 173 000 €, en fin de mandat et sans intégrer les besoins des associations du 15^{ème}. Je suis scandalisée par cette délibération et sachez que vous pouvez compter sur ma détermination pour dénoncer les méthodes de la Ville qui ne sont pas du tout à la hauteur de ce que les acteurs de la vie associative méritent. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci. Madame Aminata NIAKATÉ.

Madame NIAKATÉ : Je vous remercie, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, je regrette quant à moi la position, pour ne pas dire la posture idéologique de la majorité de droite du 15^{ème} qui rejette en pleine trêve hivernale...

Protestations de plusieurs élus.

Madame NIAKATÉ : (...) Ces solutions d'hébergement d'urgence pour les familles et les jeunes à la rue, position qui rejette cette délibération par laquelle la Ville pallie en réalité aux carences de l'État puisque l'hébergement d'urgence relève d'une compétence et d'une prérogative de l'État. Et si je devais me laisser aller à reprendre un qualificatif que vous pratiquez beaucoup, Monsieur CANAL, je pourrais même dire que votre posture est scélérate...

Exclamations de plusieurs élus.

Madame NIAKATÉ : (...) Je trouve absolument honteux, honteux de voir la droite défiler caméra à l'appui – sinon cela n'a pas trop d'intérêt, n'est-ce pas ? – avec sa candidate devant les personnes sans abri, les jeunes qui dorment à la rue pour s'en émouvoir un instant...

Applaudissements.

(...) Et dans le même temps refuser de voter les solutions concrètes d'hébergement que la Ville de Paris leur propose...

Protestations de plusieurs élus.

Madame NIAKATÉ : (...) Vous l'aurez compris, loin de toute posture et en cohérence avec ce que nous disons...

Monsieur le Maire : S'il vous plaît, n'interrompez pas l'oratrice.

Madame NIAKATÉ : Vous l'aurez compris, loin de toute posture et en cohérence avec ce que nous disons et nous portons, nous voterons ces hébergements d'urgence pour sortir les familles et les jeunes de la rue. J'ai toute confiance en la mobilisation de l'adjointe en charge de l'hébergement d'urgence pour accompagner ces publics en grande fragilité qui ont vocation à être protégés dans l'ensemble du territoire parisien. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Madame ROY a la parole.

Madame ROY : Mes propos vont aller dans le sens de ma collègue Aminata NIAKATÉ. Ce que j'ai entendu me fait honte. C'est un tissu de préjugés. Et cela prouve que nous n'avons pas du tout les mêmes valeurs. Et moi, je parle là de valeurs tout simplement humanistes. De valeurs humanistes, tout simplement. Comment peut-on opposer des familles et des enfants qui aujourd'hui dorment à la rue au fait que l'on veuille des locaux pour les

associations du 15^{ème} ? Je comprends que l'on veuille des locaux pour les associations du 15^{ème}. Je n'y suis pas opposée, mais on ne peut pas l'opposer à des personnes, à des familles à des enfants qui dorment aujourd'hui à la rue. C'est cela qui est scandaleux. Il est vrai qu'il s'agit d'une posture idéologique. C'est toujours la même posture qui se répète depuis des années, ici, dans le 15^{ème} arrondissement, dans cette majorité de droite. Nous avons eu la même chose il y a 10 ans avec le centre d'hébergement d'urgence de la rue du Bessin. C'est exactement pareil. Vous avez fait un scandale pas possible. Vous avez fait des courriers pour faire peur aux riverains en leur disant je ne sais pas quoi, en agissant sur ces réflexes-là alors qu'en plus, cela s'est très bien passé. Je me souviens, rue du Bessin, ils ont fait des portes ouvertes pour inviter les riverains à venir voir ce qu'était un centre d'hébergement d'urgence, à venir rencontrer les familles qui étaient là. Ça, c'est de la vraie façon, Monsieur le Maire et votre majorité, de faire de la politique. Et je rappelle que la Mairie de Paris s'engage de façon constante pour justement cet accueil des personnes vulnérables. Elle a fait des plans de lutte contre l'exclusion. Nous avons encore recensé lors de la nuit de la solidarité 3 500 personnes qui dorment dehors, des familles et des enfants. Et nous, nous sommes fiers de soutenir la création et la réhabilitation de centres d'hébergement en utilisant notamment le patrimoine de la Mairie de Paris en période hivernale. Et nous sommes fiers des politiques publiques que nous menons pour ces personnes sans abri, pour créer des espaces de solidarité, des accueils de jour, de l'aide alimentaire ainsi que des dispositifs d'insertion professionnelle. Vous savez que la situation se dégrade à Paris...

Monsieur le Maire : La faute à qui ?

Madame ROY : (...) La situation des jeunes à la rue est préoccupante et l'État se désengage. C'est pour cela que la Mairie de Paris agit au-delà de ses compétences légales. Elle a hébergé près de 1 200 jeunes au cours de l'année 2024. En 2023, nous avons créé plus de six centres d'hébergement d'urgence pour protéger, pour mettre à l'abri des personnes qui sont vulnérables. Je parle de familles. Je parle d'enfants tout de même. Cela devrait tout de même, je ne sais pas, créer un peu de réflexes humanistes...

Exclamations de plusieurs élus.

Monsieur le Maire : S'il vous plaît, Madame ROY va terminer son intervention.

Madame ROY : Bah oui, je suis désolée, Monsieur RACAPÉ, c'est ce que j'ai entendu dans les interventions...

Monsieur le Maire : Madame ROY va terminer son intervention. Écoutez-la. Écoutez Madame ROY qui va terminer son intervention.

Madame ROY : Voilà, je termine mon intervention. En tous les cas, ce sont plus de 1 400 personnes, des jeunes et des familles, que nous avons hébergés. Le 15^{ème} connaît lui aussi des familles et des enfants qui dorment à la rue. Nous nous étions mobilisés en janvier 2024 avec notamment nos collègues écologistes pour déposer un vœu qui avait été rejeté par cette majorité et nous, nous sommes très fiers d'accueillir ces deux structures d'hébergement...

Monsieur le Maire : Très bien.

Madame ROY : (...) Parce que cela répond – je finis – à une véritable urgence...

Monsieur le Maire : Merci de terminer.

Madame ROY : (...) Humanitaire et sociale et au devoir de solidarité auquel le 15^{ème} arrondissement...

Monsieur le Maire : Nous avons compris.

Madame ROY : (...) Doit prendre toute sa part. Nous devons être un arrondissement solidaire, humaniste et responsable.

Applaudissements.

Monsieur le Maire : Merci Madame. Vous avez largement dépassé votre temps de parole. Simplement, il faut rappeler aussi la loi : c'est que vous pouvez essayer de rejeter la responsabilité sur l'État, les mineurs sont de la responsabilité départementale. Je voudrais dire cela. Deuxièmement, lorsque l'on parle du 61 rue Violet, je pense qu'il y a dans Paris et surtout dans un certain nombre d'arrondissements des locaux qui sont disponibles. Celui-ci ne l'était pas puisqu'il était voué à une maison des associations. Il y a ici une adjointe à la Maire de Paris chargée de cette affaire et je pense qu'elle aurait pu aussi défendre les associations du 15^{ème}, quitte à prendre un autre local pour héberger puisque vous voulez absolument les héberger. J'ajoute, en plus, n'essayez pas de faire pleurer sur quelque chose qui n'existe pas parce que le 61 rue Violet, c'est de l'accueil de jour, donc ce n'est pas du tout de l'hébergement. Cela n'a donc rien à voir.

Applaudissements.

C'est de l'accueil de jour. Ils vont rester le jour dans cet établissement et le soir on va les mettre dehors et qu'est-ce qu'ils vont faire ? Ce n'est donc pas de l'hébergement. Sans compter qu'il n'y a eu aucune concertation jamais avec la Mairie d'arrondissement, les conseils de quartier et les habitants. C'est d'ailleurs pareil pour les rues de Vouillé et Olivier-de-Serres. Enfin, je ne vais pas en rajouter. Et puis, je passerai sur les occupations de gymnases, etc. et sur tous les locaux que vous mettez à disposition souvent de migrants en situation irrégulière qui n'ont rien à faire, de surcroît, sur le territoire national.

Applaudissements.

Voilà. Je pense que tout le monde a pu s'exprimer, même dans la difficulté. En tout cas, nous avons eu ce débat et je mets donc cette délibération à votre vote, évidemment avec un avis défavorable de l'exécutif. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? Henri ! Excusez-moi, j'ai oublié.

Monsieur JOZEFOWICZ : Justement, Monsieur le Maire, mes chers collègues, vous avez tout dit...

Monsieur le Maire : Beaucoup se sont exprimés et j'avais effectivement oublié de passer la parole au rapporteur. Je la lui donne bien volontiers.

Monsieur JOZEFOWICZ : Monsieur le Maire, mes chers collègues, vous avez dit beaucoup de belles choses. Vous avez tout dit comme notre collègue Grégory CANAL. Nous nous étonnons un peu à quelques mois d'un événement qui va arriver l'année prochaine de cet intérêt de la Ville de Paris pour l'immobilier, pour les locaux de sites municipaux de notre arrondissement. Il y a deux mois déjà, nous avons relevé que des gymnases faisaient l'objet

d'un engouement par une délibération que nous avons tout de même adoptée mais purgée de ses dispositions litigieuses. Et aujourd'hui – tiens donc – c'est au nom de l'hébergement d'urgence que notre arrondissement fait l'objet de cette si soudaine attention sans coup férir et sans prévenir. Les problèmes de l'hébergement d'urgence existaient pourtant dès le début de la mandature mais curieusement, au cours de ces derniers mois, les centres et les bâtiments municipaux du 15^{ème} ont fait l'objet de cette attention – hier pour l'accueil de migrants, aujourd'hui pour l'hébergement d'urgence – mais tout cela en si peu de temps et évidemment au dernier moment. Il ne s'agit pas de contester le principe de l'hébergement d'urgence, ni même le fait qu'il y a des défaillances de l'État mais il faut tout de même rappeler que la Ville de Paris a aussi sa part quand il s'agit des femmes enceintes ou avec enfants de moins de trois ans puisqu'elle est compétente au titre de l'aide sociale à l'enfance ; donc l'ASE, je ne sais pas dans quel placard elle est passée. Nous aurions aussi aimé un peu de concertation, de travail en amont avec notre Mairie et avec ses élus quand on installe un dispositif d'urgence, parce qu'il y a tout de même des riverains, des habitants. De Conseil d'arrondissement en Conseil d'arrondissement, nous découvrons cet intérêt pour l'immobilier de la Ville dans le 15^{ème}. Des associations, que nous saluons au demeurant, se voient facilitées dans leur action ; ce n'est pas contre elles, nous ne leur jetons pas la pierre. Là, nous découvrons que le dévolu a été jeté sur un site rue Vouillé. Or la mise en place d'un site de mise à l'abri provisoire (c'est ce que l'on appelle un SMAP) n'est pas une démarche anodine et ne peut se prendre à la légère car nécessairement il y a des riverains, des habitants qui seront concernés par cette installation. Il faut toujours songer au pourtour où les droits des uns ne s'opposent pas à ceux des autres. Et petite remarque : puisque vous parlez beaucoup des familles, je dois rappeler, en discutant avec le SAMU social, avec la DSOL, qu'en réalité le profil type de la personne à la rue dans le 15^{ème} arrondissement, ce sont tout de même des hommes isolés, des hommes d'âge mûr. Peut-être moins des familles. En tout cas, je vous invite à vous rapprocher des services sociaux parce qu'ils pourront vous aiguiller. Je sais bien qu'on lit des fiches, mais le 15^{ème} arrondissement est aussi un arrondissement qui a ses spécificités. Donc voilà, j'ai envie de dire Mairie, connais-toi toi-même. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons donc qu'émettre un avis défavorable à cette délibération. Je vous remercie.

Applaudissements.

Monsieur le Maire : Que je soumetts à votre vote. Qui est pour cette délibération ? Contre ? N'essayez pas de voter deux fois. Qui est pour ? Contre ? Abstention ?

Le projet de délibération est rejeté à la majorité.

Monsieur le Maire : Suspension technique de séance de cinq minutes.

La séance du Conseil d'arrondissement est suspendue à 21h31

La séance du Conseil d'arrondissement reprend à 21h36

Monsieur le Maire : Mes chers collègues, je vous invite à regagner vos sièges pour que nous puissions reprendre notre Conseil. Merci de bien vouloir vous installer.

Dans un premier temps, je vais soumettre à votre vote les délibérations qui n'appellent pas de discussion et je vous invite à un vote positif. Qui est favorable ? Défavorable ?

Les projets de délibération sont adoptés à l'unanimité.

VŒUX

Monsieur le Maire : Nous allons passer à la deuxième partie de notre Conseil qui concerne l'examen des vœux.

40.V152025041 –Vœu à la Maire de Paris déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Marie-Caroline DOUCERÉ, Daniel-Georges COURTOIS, Jean-Yves PINET et les élus de la majorité municipale relatif au « Plan Feuilles » de la Ville de Paris

Monsieur le Maire : C'est Madame DOUCERÉ qui le défend pour deux minutes.

Madame DOUCERÉ : Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, chaque automne un volume très conséquent de feuilles se retrouve dans nos rues. Ces feuilles sont un biodéchet précieux. Elles servent au compost, protègent les sols, améliorent la biodiversité. Mais la réalité à Paris est tout autre. La majorité des sacs de collecte de feuilles part directement à l'incinération parce qu'il n'existe pas à proprement parler de filière dédiée. Cette situation crée aussi des risques concrets dans nos quartiers. Les usagers de la voirie ne cessent de nous alerter car ce phénomène saisonnier devient un vrai danger. Pour exemple, le long de la Seine, les feuilles s'accumulent dans les avaloirs et provoquent des inondations locales d'ampleur. Plus globalement, sur les pistes cyclables, parfois l'absence d'entretien rapide et coordonné due à l'absence de moyens et de réel pilotage met tout le monde en risque et montre clairement les limites de la politique déséquilibrée du tout vélo de la Ville de Paris sans les ressources correspondantes. Ce sujet revient sans cesse, mais rien n'avance. De la communication sans mesure opérationnelle rapide et efficace pour régler un problème que toutes les autres Villes gèrent sans difficulté particulière. Il est indispensable de repenser profondément notre politique de gestion des feuilles. Aujourd'hui, le 15^{ème}, plus grand arrondissement de Paris, manque d'environ 80 agents, comme vous ne cessez de le répéter, Monsieur le Maire. Comment couvrir les besoins sans renforcer puissamment les équipes ? De même, ne faut-il pas une articulation resserrée des différentes politiques propreté, sécurité et mobilité pour procéder au nettoyage efficace des différentes voies sans mettre quiconque en danger. De quelles façons pouvons-nous combiner les différents enjeux liés à ces feuilles automnales, donner une seconde vie aux feuilles, prévenir les inondations, protéger la voirie dans son ensemble, donner l'image d'une ville réellement entretenue, sécuriser l'espace pour les usagers et bien sûr se prémunir d'accidents corporels qui devraient normalement être évités ?

Monsieur le Maire : La parole est à Monsieur PINET pour la réponse.

Monsieur PINET : Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, comme cela a été rappelé par notre collègue Marie-Caroline DOUCERÉ, il est vrai qu'en automne les feuilles tombent et il en tombera encore plus vu le nombre d'arbres plantés dans cette mandature et ceux qui restent à planter comme ceux de la rue de la Croix-Nivert qui commenceront à l'être la semaine prochaine. Si nous étions en pleine forêt, cela n'aurait pas vraiment de conséquences que de recouvrir le sol d'un magnifique tapis de feuilles propice à une vie sous celles-ci si importante pour la nature. Mais voilà, sous les feuilles de nos trottoirs, ce sont des voies de circulation, des trottoirs et du macadam. Comme il a été rappelé par notre collègue Marie-Caroline DOUCERÉ, cela peut avoir de lourdes conséquences en termes de chutes, d'accidents de circulation, notamment dans les pistes cyclables où ce n'est pas simple à ramasser et cela ne favorise en rien la vie animale et une dégradation végétale

utilisable par le sol. J'aurais pu faire pour chaque membre de cette assemblée un catalogue photo de ce qui nous est adressé en mairie sur les trottoirs avec des montagnes de feuilles non ramassées. D'ailleurs, le 28 novembre dernier, un reportage sur une chaîne de télé a montré la rue du Colonel-Pierre-Avia, preuve que le 15^{ème} est toujours propice à être montré dans les reportages mais cela n'était là pas vraiment à notre avantage puisque les trottoirs étaient jonchés de feuilles non ramassées depuis plusieurs jours.

En matière de malpropreté des rues, l'exécutif parisien a coutume d'expliquer que si Paris est sale, c'est parce que les Parisiens sont sales. Pour les feuilles, si elles ne sont pas ramassées, c'est surtout que la Ville ne les ramasse pas. On ne peut pas accuser les Parisiens de les faire tomber ; peut-être en secouant les arbres mais tout de même. Bizarrement, le lendemain du reportage, les feuilles de la rue du Colonel-Pierre-Avia étaient ramassées. Il y avait eu une opération coup de poing sur la rue. Il aura fallu un reportage pour effectivement l'activer. Voilà pourquoi nous déposons ce vœu car il faut un vrai plan de ramassage des feuilles et pas simplement des opérations ponctuelles ou de la collecte manuelle où elles sont mises dans des sacs plastiques par les agents et envoyées à l'incinération. Parce que je voudrais aussi le préciser ici, je croyais que la majorité parisienne était plus écologique que nous, finalement, la majorité de droite, puisqu'on nous dit souvent que nous n'avons pas du tout de fibre écologique. Pourtant, à Paris, on brûle plus de feuilles qu'on ne les utilise. Les feuilles de nos trottoirs montrent les faibles moyens mis dans le service de la DPE et surtout l'échec que porte cette majorité parisienne et c'est pourquoi nous déposons ce vœu. Je vous remercie.

Applaudissements.

Monsieur le Maire : Explication de vote par Madame TORANIAN.

Madame TORANIAN : Merci, Monsieur le Maire. Je dois d'abord remercier la majorité de droite pour ce vœu qui nous permet enfin d'apprendre une chose essentielle : à l'automne, les feuilles tombent. Au printemps, il y aura du pollen et – attention – en hiver, il pourrait même neiger ; des cycles naturels que, rassurez-vous, les services municipaux connaissent, anticipent et gèrent depuis fort longtemps.

Venons-en maintenant au fond. Contrairement à ce que suggère ce vœu, tous les moyens sont mobilisés pour faire face à la saison des feuilles : les agents de propreté, les équipes renforcées, les astreintes, les engins dédiés et, oui, y compris les prestataires privés. Tout ce qui peut être mobilisé l'est. Nous maximisons l'ensemble des ressources disponibles pour sécuriser l'espace public et maintenir un haut niveau de service. Mais il est un point que ce vœu se garde bien de rappeler : les opérations feuilles sont gérées par les divisions territoriales, donc sous la responsabilité directe de... la Mairie du 15^{ème}. La priorisation des rues, la fréquence des interventions, les tournées, les choix opérés en fonction des contraintes locales, tout cela est entre vos mains. Autrement dit, lorsque vous estimez que certaines rues ne sont pas suffisamment traitées et par exemple aux Frères-Voisin, Monsieur PINET, vous savez exactement où se situe le niveau de décision : dans votre bureau, Monsieur le Maire. Alors oui, il y a un enjeu d'organisation, un enjeu de planification et un enjeu de moyens mais ce n'est pas en feignant de découvrir que les feuilles tombent en automne que l'on gère un arrondissement, c'est en assumant ses responsabilités localement, là où se prennent les décisions opérationnelles.

Pour toutes ces raisons, ce vœu n'apporte aucune solution sérieuse, aucune proposition nouvelle et ne relève d'aucune cohérence administrative. Il relève simplement d'une

volonté de détourner l'attention de vos propres obligations de gestion. Nous ne le voterons pas. Merci.

Monsieur le Maire : Puisque vous avez mis en cause la Mairie du 15^{ème}, Monsieur PINET va vous rappeler comment cela se passe effectivement sur le terrain.

Monsieur PINET : Je ne pensais pas que nous irions à ce niveau aussi bas de débat. Je vais tout de même rappeler la territorialisation : nous n'avons aucun lien direct sur les agents. Le recrutement, la mise en place des moyens, le fait de passer des marchés avec des sociétés privées, tout cela, nous le prenons près de la Ville. Ça, c'est la première des choses. Nous avons les meilleures relations possibles avec la division territoriale du 15^{ème} qui fait ce qu'elle peut avec les moyens qu'elle a. Madame TORANIAN, je vous invite à venir me voir. Nous irons voir atelier par atelier. Vous allez entendre les difficultés des agents et ce qu'il en est. Actuellement, il y a plus de 1 500 rendez-vous non collectés. C'est ça, la division territoriale du 15^{ème}. Certes, on peut dire que Monsieur le Maire et son adjoint sont responsables de tout, encore faut-il nous envoyer les moyens. Marie-Caroline DOUCERÉ a rappelé qu'il manquait 80 agents. Je peux vous assurer aussi qu'il manque un paquet d'équipements. Quand on était à des Master de 1 200 kg et que l'on passe ensuite à d'autres véhicules de 750 kg, on ne met pas du tout la même chose dedans et pourtant c'est du changement un pour un. Oui, nous pourrions effectivement arrêter de tout ramasser, de tout nettoyer et faire un plan de feuilles. Le problème des feuilles, c'est qu'elles ne tombent pas forcément toutes le même jour et qu'il faut une planification que nous ne pouvons pas faire. Donc, s'il vous plaît, de grâce, plutôt que de raconter n'importe quoi, venez un petit peu voir sur le terrain comment cela se passe. Merci.

Applaudissements.

Monsieur le Maire : Bien. Je sou mets ce vœu à votre vote avec un avis favorable de l'exécutif. Pardon, Monsieur BRAGÉ pour une explication de vote.

Monsieur BRAGÉ : Exactement. Vous avez tout à fait compris l'objet de ma prise de parole. Comme souvent, je constate que Monsieur PINET apporte des informations à l'oral qui sont très éclairantes par rapport au texte écrit et qu'il y a des différences majeures entre les deux, ce qui me force à repenser ce que je voulais vous dire ce soir mais c'est ainsi ; c'est l'intérêt du débat. Les feuilles, quand elles tombent, elles le font très souvent brutalement, c'est-à-dire que l'on a un pic dans la saison d'automne – nous l'avons connu il y a 15 jours-trois semaines ici – qui fait qu'espérer que sur un moment instantané nous puissions tout évacuer là où l'essentiel tombe d'un coup n'est pas possible. C'est la même problématique avec la neige. Nous avons trois jours de neige tous les cinq ans à Paris, nous n'allons pas nous amuser à acheter 400 déneigeuses. C'est un défi. Et la planification en la matière est assez limitée, à part prévoir quatre ou cinq jours à l'avance qu'il y aura un grand changement météorologique qui va nécessiter de mobiliser les équipes. Une des choses que vous avez dites et qui est, pour le coup, beaucoup plus intéressante à mon sens, ce sont les propositions et les ouvertures que vous faites sur le traitement de ces feuilles bien souvent incinérées, comme malheureusement dans beaucoup de collectivités françaises là ou bien d'autres usages peuvent en être faits pour faire vivre les sols immédiatement présents sur le site. Je passais tout à l'heure le long de Cambronne et je constatais que c'était typiquement le cas. Il y a donc des choses à penser, mais elles sont absolument absentes du vœu en lui-même. Nous voterons donc contre ce vœu.

Monsieur le Maire : Je soumets ce vœu à votre vote. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ?

Le vœu est adopté à la majorité.

41. V152025042 – Vœu relatif à la défense et à la promotion de l'école publique dans le 15^e arrondissement présenté par les élu-e-s du groupe « Paris en Commun – Élu-e-s de gauche du 15^e »

Monsieur le Maire : Madame TORANIAN le présente.

Madame TORANIAN : Merci beaucoup, Monsieur le Maire. Défendre l'école publique, ce n'est pas qu'une histoire de moyens, de classes, de remplacements. Défendre l'école publique, c'est aussi la défendre dans les symboles et les symboles comptent, parfois même plus que le reste. Chaque année, pour la fête de Noël organisée par la Mairie du 15^{ème}, vous invitez exclusivement une seule école : l'école normale catholique Blomet. Et chaque année, ils chantent dans l'enceinte même de la mairie des chants religieux. Je le dis avec la plus grande clarté : cela pose un problème. Un problème de laïcité d'abord car une mairie n'est pas une chapelle. Un problème d'égalité ensuite car les enfants de nos écoles publiques ne sont jamais invités à y prendre part. Un problème de symbole enfin car cela envoie à nos enfants un message profondément injuste : vous d'un côté, eux de l'autre. Nous ne sommes pas là pour opposer public et privé. Nous sommes ici pour dire exactement l'inverse : faites-les chanter côte à côte. Invitez une école publique. Faites entrer dans cette belle fête la diversité réelle du 15^{ème}. Montrez par ce geste simple ce que devrait être une mairie : un lieu qui rassemble, pas qui sélectionne. Car Noël dans une mairie, ce n'est pas une célébration confessionnelle, c'est une fête populaire, sécularisée qui dit quelque chose de ce que nous sommes comme nation : une nation permise par l'école publique, une nation fondée sur le principe de laïcité.

Ce vœu est donc très simple : ouvrir cette fête aux enfants des écoles publiques, garantir le respect strict de la laïcité, envoyer un message clair à toutes les familles du 15^{ème} : vos enfants ont la même place, la même dignité, la même légitimité dans cette maison commune qu'est la mairie. Monsieur le Maire, défendre l'école publique, ce n'est pas qu'un slogan, c'est un choix politique qui se lit dans les actes et parfois dans les chansons. Merci.

Monsieur le Maire : Il est vrai que nous tombons vraiment bien bas. Voilà maintenant que Madame TORANIAN veut supprimer la fête populaire de Noël. Nous lui laissons porter la responsabilité de tout cela.

Protestations hors micro de Madame TORANIAN.

Monsieur le Maire : Franchement ! Je ne vous ai jamais insultée, donc je vous demande de respecter le Maire du 15^{ème}. Je sais que vous utilisez tous les moyens, même les plus indécents, pour faire campagne et même les plus irréguliers et d'ailleurs nous aurons l'occasion sûrement de nous retrouver devant les tribunaux, étant donné tout ce que vous faites de manière inconsidérée et illégale. De plus, vous êtes injurieuse vis-à-vis du Maire de l'arrondissement. Mais cela ne m'étonne pas de vous. Cela ne m'étonne pas de vous ! Nous connaissons votre personnalité. Maintenant, vous n'avez pas la parole. Vous vous calmez. Vous vous calmez, s'il vous plaît. Nous allons passer la parole à l'adjointe qui va vous répondre. Madame ROLGEN, vous avez la parole.

Protestations hors micro de Madame TORANIAN.

Madame ROLGEN : D'abord, j'attends un petit peu de calme. Il y a quelque chose qui me surprend parce que nous n'avons pas dû lire le même vœu. Moi, j'ai plein de considérants dans ce vœu. Celui pour la fête de Noël, c'est le dernier mais avant il y a eu des choses bien plus graves de dites. Je vais reprendre tout ce que j'ai à dire et pas seulement les chants de Noël parce que l'école publique, ce n'est pas seulement cela.

Monsieur le Maire, chers collègues, en lisant ce vœu, je dois dire que j'ai été profondément surprise. Surprise d'abord par le décalage entre les questions que vous soulevez et les réalités que nous affrontons quotidiennement dans le 15^{ème}. Je me suis alors demandé si le groupe porteur de ce vœu avait participé au Conseil d'arrondissement, était un peu informé de la vie des écoles ou bien – hypothèse malheureusement plus vraisemblable – si face à des failles devenues évidentes en matière scolaire, la Mairie de Paris est-elle aujourd'hui totalement dépassée qu'elle en est réduite qu'à attaquer, attaquer et encore attaquer. Et c'est bien cette hypothèse qui, à la lecture de votre texte, s'impose. Alors nous allons reprendre point par point vos considérants.

Vous parlez des difficultés croissantes des écoles publiques. Mais bien évidemment, il s'agit d'une réalité. Et pourquoi ? Par la politique que la Ville de Paris mène qui a organisé une non-mixité sociale dont nous subissons aujourd'hui les conséquences. Deux quartiers prioritaires ont été créés dans le 15^{ème} arrondissement grâce à Monsieur le Maire. Nous nous en réjouissons car les populations plus défavorisées verront plus de moyens pour leur quartier mais si nous devons nous réjouir de ces créations de QPV, nous ne pouvons nous empêcher de penser que quelque part il y a eu un échec dans la répartition des logements sociaux. Vous parlez de mixité dans les écoles qui n'existe plus. Mais à cause de qui ? Un exemple tout récent : j'étais directrice de l'école Saint-Charles. Je préfère dire qu'il s'agit tout de même d'une école publique. J'ai été directrice de l'école Saint-Charles pendant de nombreuses années. Il s'agissait d'une école équilibrée avec une mixité sociale réelle. Puis, le quartier a vu arriver de plus en plus de familles fragiles. Résultat : une fermeture par an depuis quatre ans. Et voilà que maintenant, ce soir, vous nous annoncez que vous préemptez les appartements du 148 rue de Lourmel qui étaient la garantie d'un équilibre social de l'école. Le résultat sera implacable : l'école déjà fragilisée, le sera encore davantage.

Applaudissements.

Oui, cette responsabilité est bien celle de la Mairie de Paris et pas la nôtre. Vous parlez ensuite des inquiétudes des parents. Elles sont légitimes. Mais comment ne seraient-ils pas inquiets lorsque le périscolaire est en grève de façon répétitive toute cette année, jusqu'à deux semaines consécutives dans certaines écoles ? Je note d'ailleurs que dans ces moments-là, nous ne vous voyons pas sur le terrain. Que pourriez-vous répondre aux parents ? Il est toujours plus simple d'accuser que d'assumer les conséquences de sa propre politique et l'incapacité à apporter des solutions aux problèmes qu'elle a engendrés. Ne parlons même pas des inquiétudes sur les différentes affaires relevant du périscolaire. Tout ce qui est révélé est terrible. Nous recevons des alertes quasiment chaque semaine sur différents sujets liés au périscolaire. C'est un fait. Alors là, vous n'avez rien fait depuis des années. C'est la panique. Vous faites également mention du soutien aux écoles publiques. Mais permettez-moi d'être claire : nous ne faisons que cela. Je vous mets au défi de citer une seule famille à qui le Maire ou moi n'aurions pas répondu, une seule école que nous n'aurions pas accompagnée. Et quand ce n'est plus dans nos compétences, nous saisissons la DASEN ou la directrice de la DASCO ou des autres services en fonction de la problématique. Sur les fermetures de classes, sur les remplaçants, sur les décharges, sans nos interventions plus qu'insistantes, il n'y aurait pas de directrice cette année à Maillol ou

à Lacordaire maternelle. Encore un élément de vos propos qui m'inquiète : vous parlez d'esprit républicain à donner aux élèves d'écoles publiques. Mais permettez-moi une question simple : où étiez-vous lors des cérémonies commémoratives où les écoles publiques de l'arrondissement chantent en l'honneur de la nation ? D'ailleurs, Monsieur SITBON nous a toujours félicités. Nous travaillons de façon rapprochée avec les professeurs de musique de la Ville de Paris – ils doivent être contents de vous entendre – pour ces manifestations citoyennes.

Propos hors micro d'élus.

Madame ROLGEN : Mais, vous permettez ! Je n'ai pas fini. Je n'ai pas fini !

Monsieur le Maire : Ne vous laissez pas interrompre. Il y a des gens qui ne respectent rien dans cette enceinte, mais ne vous laissez pas interrompre par ces personnes.

Madame ROLGEN : S'agissant de la concertation avec les parents, elle existe. Simplement, si vous vous déplacez six mois avant les élections, vous ne pouvez qu'ignorer tout ce qui a été fait. Je me souviens parfaitement de notre réunion de travail annuelle sur les travaux, une parmi tant d'autres, celle où vous vous êtes invitée alors que vous n'étiez pas conviée ; c'est une habitude chez vous, Madame TORANIAN. Peut-être étiez-vous si focalisée sur votre coup d'éclat que le contenu de nos échanges et de nos actions vous a échappé. Quant aux fêtes scolaires, vous affirmez que nous privilégions le privé. Eh bien d'abord, cette année, vous allez être contente parce que les élèves de l'ENC ne chantent pas. Ce n'est pas pour vous faire plaisir. Surtout pas. C'est parce que malheureusement le professeur de musique a quitté l'établissement. Les chants seront donc interprétés par des élèves venant d'écoles publiques et privées. Et nous n'avons pas attendu votre vœu pour le faire.

Applaudissements.

Je vous rappelle que nous ne délaissions pas les écoles publiques. Nous offrirons, rien qu'en décembre, deux spectacles pour les enfants des centres de loisirs situés en QPV et nous offrons également pour les centres de loisirs du 15^{ème} une séance de cinéma au Chaplin. Alors arrêtez de dire que nous ne travaillons que pour les écoles privées. D'ailleurs, ces élèves d'écoles privées ont les mêmes droits que les autres. Si tant d'enfants sont dans les écoles privées, c'est à cause de votre politique. Alors plutôt que de nous expliquer comment nous aurions dû agir, peut-être pourriez-vous vous interroger sur ce que vous n'avez jamais fait pour le périscolaire, pour les travaux, pour les équipements, pour les toilettes, pour le Plan climat, pour la sécurité aux abords des écoles. La liste est longue, mais il est déjà tard.

Vous l'aurez compris, j'émetts un avis plus que défavorable à ce vœu. Je vous remercie.

Applaudissements.

Monsieur le Maire : Nous pourrions d'ailleurs ajouter qu'il y aura un concert de Noël dans quelques jours à la Mairie du 15^{ème}, mais curieusement il est organisé non pas par des écoles privées mais par les conservatoires du 14^{ème} et du 15^{ème} arrondissement.

Monsieur JACQUOT : Tous les élèves de ces deux conservatoires réputés catholiques, pratiquants et intégristes. Bien sûr.

Monsieur le Maire : Je me réjouis donc que les conservatoires du 14^{ème} et du 15^{ème} aient choisi la mairie pour faire un concert de Noël. Cela ne me choque pas du tout. Peut-être que

cela en choque certains, mais ce sont peut-être aussi des prises de position un tout petit peu partisans et sectaires. En tout cas, nous allons voter contre ce vœu. Je le soumets à votre voix. Qui est pour ? Contre ? Abstention ?

Le vœu est rejeté à la majorité.

42. V152025043 – Vœu demandant des éclaircissements sur la collaboration entre la Mairie du 15^e et une entreprise de pompes funèbres privée sur les grilles du square Saint-Lambert présenté par les élu-e-s du groupe « Paris en Commun – Élu-e-s de gauche du 15^e

Monsieur le Maire : Madame TORANIAN le présente.

Madame TORANIAN : Merci beaucoup. Monsieur le Maire, si nous déposons ce vœu aujourd'hui, ce n'est pas pour discuter d'un simple panneau posé sur une grille, c'est pour rappeler un principe fondamental : l'espace public n'est pas une vitrine commerciale. Il appartient à toutes et tous et son usage doit respecter une exigence absolue de transparence, de neutralité et d'intérêt général. Or, ces dernières semaines, des habitants nous ont interpellés au sujet d'affiches de pompes funèbres installées sur les grilles du square Saint-Lambert. Une opération manifestement engagée en partenariat avec la Mairie du 15^{ème} puisque figure également son logo. Une opération qui a surpris, interrogé et parfois choqué les habitants et nous pouvons les comprendre parce que, soyons sérieux, quand une entreprise privée utilise un espace public pour sa communication, cela doit être encadré. Quand cette entreprise appartient à un secteur particulièrement sensible, cela devrait appeler encore plus de prudence et lorsque la responsable stratégie marketing de cette entreprise est elle-même une élue de droite au Conseil de Paris, alors là la transparence ne devient pas souhaitable, elle devient indispensable. C'est exactement pour éviter ce mélange des genres que nous avons une déontologue, des règles et un devoir d'exemplarité et c'est exactement pour cela que nous demandons aujourd'hui trois choses très simples :

1. Que vous confirmiez avoir bien saisi la déontologue avant d'autoriser cet affichage.
2. Que vous rendiez publiques les conditions de cette collaboration (sa nature, sa durée, les conditions financières, l'intérêt public invoqué et la procédure de sélection).
3. Qu'à l'avenir toute opération de ce type fasse l'objet d'une information transparente et préalable du Conseil d'arrondissement.

Parce qu'il y a un principe qui devrait nous rassembler : l'espace public n'est pas à vendre et encore moins lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi sensible que les pompes funèbres. Ce que nous demandons ici n'a rien de partisan, c'est un minimum démocratique, un minimum de transparence, un minimum de respect pour les habitants du 15^{ème}. Merci.

Monsieur le Maire : Je vois que Madame TORANIAN s'intéresse aux vraies préoccupations des Parisiens. Elle nous le démontre à chacune de ses interventions. Nous allons donc passer la parole à Madame CEYRAC pour la réponse.

Madame CEYRAC : Merci, Monsieur le Maire. L'exposition Les passeurs installée sur les grilles du square Saint-Lambert a fait l'objet d'une demande d'autorisation pour exposition le 11 juin 2025 auprès de la direction des espaces verts et de l'environnement, agence de l'écologie urbaine. Cette demande a reçu par courrier un avis favorable le 24 juin suivant : « Vous avez demandé l'autorisation d'installer une exposition photographique réalisée par

l'entreprise Inmemori sur les grilles du square Saint-Lambert du 15^{ème} arrondissement du 1^{er} septembre au 30 novembre 2025. Madame la Maire de Paris autorise l'occupation du domaine public municipal pour cette manifestation...

Monsieur le Maire : Je n'ai pas bien entendu. Qui a autorisé cela ?

Madame CEYRAC : Je n'ai peut-être pas bien parlé, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : Je n'ai pas entendu.

Madame CEYRAC : Madame la Maire de Paris autorise...

Monsieur le Maire : Ah d'accord !

Applaudissements.

Madame CEYRAC : (...) *L'occupation du domaine public municipal pour cette manifestation sous réserve des prescriptions émises par la préfecture de police.* » Le document est ici. Comme vous pouvez le constater, la procédure a été scrupuleusement respectée. Cette exposition n'a fait l'objet d'aucune transaction financière, d'aucune contrepartie. Les panneaux ont été réalisés et installés aux frais d'Inmemori.

Le terme de passeur évoque le passage d'un état à un autre qui est exercé dans ce cas par des professionnels qui accompagnent quelqu'un dans sa fin de vie (aides-soignantes, infirmières, médecins en soins palliatifs, directrices d'EHPAD de la Ville dans le 15^{ème}, agents d'état civil de la Mairie du 15^{ème}, agents de cimetière du 15^{ème}). Il s'agit d'une mise à l'honneur de tous ces personnels à des moments très douloureux, des professionnels très compétents qui assurent des soins essentiels et un service technique avec compréhension dans une étape de grande douleur. Des agents Ville de la Mairie du 15^{ème} sont ainsi honorés ainsi que des personnels des établissements comme l'hôpital Georges-Pompidou, Jeanne-Garnier ou la fondation Cognacq-Jay de notre arrondissement. Cette exposition leur rend hommage pour la qualité de leur travail. Elle sera décrochée comme prévu, je pense, cette semaine.

Monsieur le Maire : Madame IBLED pour une explication de vote.

Madame IBLED : Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, je suis heureuse que ce vœu du groupe Paris en commun nous permette de parler de l'exposition Les passeurs affichée sur les grilles du square Saint-Lambert et je regrette que Madame TORANIAN parle d'une exposition de pompes funèbres et non pas d'une exposition de passeurs, de personnalités sensibles qui parlent d'un sujet difficile. Ce projet me tient donc particulièrement à cœur car il met en lumière avec douceur et justesse celles et ceux qui, chaque jour, accompagnent les Parisiennes et les Parisiens dans les moments les plus sensibles de la vie : la toute fin de vie, la mort et le deuil. Les passeurs sont infirmiers en soins palliatifs, directeurs d'EHPAD, aides-soignants, agents d'état civil, conseillers funéraires, bénévoles dans le 15^{ème}. Ces femmes et ces hommes sont au cœur de notre solidarité quotidienne dans une immense discrétion et humilité. Et leur rendre hommage me semble particulièrement important dans notre société actuelle. Cette exposition a une résonance particulière dans le 15^{ème} qui, comme vous le savez, est l'un des arrondissements les plus emblématiques dans l'accompagnement de la fin de vie avec la maison Jeanne-Garnier, l'hôpital Cognacq-Jay, nos EHPAD publics, privés et associatifs et les services de soins palliatifs. Tout un écosystème local que les passeurs valorisent. Dans un pays où 80 % des Français se disent en deuil – j' imagine qu'ici, nous avons tous été un jour confrontés à cette

situation –, permettre cette visibilité de celles et ceux qui nous accompagnent est un acte profondément utile et collectif. L'initiative, je le rappelle, n'est pas isolée. Elle a été initiée par la Mairie écologiste de Bordeaux il y a deux ans. Elle a ensuite été accueillie dans le 17^{ème} arrondissement. Et partout, la même intention animait ce projet : rendre hommage, ouvrir la discussion, éclairer ce qui reste souvent tabou. L'exposition le fait ici avec justesse, douceur et dignité. Alors au fond, finalement, l'exposition Les passeurs honore notre arrondissement. Elle rend visible nos professionnels, nos institutions, nos agents municipaux qui ont pris beaucoup de plaisir et de fierté à participer à ce projet. Elle offre à nos habitants un espace d'humanité et de réflexion en plein cœur de l'arrondissement et je pense que nous pouvons être fiers qu'elle ait sa place ici. Merci.

Monsieur le Maire : Merci Madame. Je vais donc mettre ce vœu à votre vote avec un avis défavorable de l'exécutif. Qui est pour ? Contre ?

Le vœu est rejeté à la majorité.

43. V152025044 – Vœu relatif à la création d'un Espace de Vie Sociale (EVS) au 18B rue des Quatre Frères Peignot présenté par les élu-e-s du groupe « Paris en Commun – Élu-e-s de gauche du 15

Monsieur le Maire : Madame TORANIAN le présente.

Madame TORANIAN : Merci, Monsieur le Maire. Le quartier des Quatre-Frères-Peignot est reconnu officiellement comme un quartier populaire du 15^{ème}. C'est objectivé, documenté, confirmé par tous les diagnostics territoriaux. Et pourtant, c'est probablement l'un de ceux où le moins d'actions sont menées pour répondre aux besoins des habitantes et des habitants. Ce qui manque aujourd'hui à la rue des Quatre-Frères-Peignot, ce ne sont pas les besoins – ils sont criants –, ce n'est pas la bonne volonté des initiatives ou les associations prêtes à s'investir, elles sont là, mobilisées, déterminées. Ce qui manque, c'est la volonté politique locale de leur répondre. Et c'est précisément ce que ce vœu vient réparer. La disparition de l'espace de vie sociale qui existait autrefois dans ce quartier a laissé un vide profond. Un vide éducatif, un vide social, un vide d'accès au droit. Les familles nous le disent, les acteurs associatifs nous le disent, tous les indicateurs nous le disent : un EVS est indispensable ici. Il y a un local, le 18 bis rue des Quatre-Frères-Peignot. Il y a une demande forte, récurrente, légitime. Il y a des associations prêtes à s'engager et à structurer un projet solide.

Ce vœu demande trois choses simples et essentielles : recréer un EVS dans ce quartier, faire du 18 bis un lieu intégralement dédié sans partage avec une structure religieuse, car la laïcité est la garantie de l'accès universel pour toutes et tous, et que la Mairie du 15^{ème} prenne enfin ses responsabilités au lieu de laisser ce quartier dans l'angle mort de son action. Monsieur le Maire, la réalité est simple : un quartier populaire n'est populaire que dans les discours si les actes ne suivent pas. Ce soir, il ne s'agit pas d'un vœu technique, il s'agit de décider si oui ou non les Quatre-Frères-Peignot continueront d'attendre. À vous de montrer qu'ils n'attendront plus. Merci.

Monsieur le Maire : Merci. Un petit conseil néanmoins : si vous connaissez Madame HIDALGO, n'hésitez pas à lui demander parce que c'est elle qui peut décider. Je vous recommande donc de lui téléphoner. Réponse par Madame CEYRAC.

Madame CEYRAC : Monsieur le Maire, merci. Mes chers collègues, l'utilisation du local du 18 rue des Quatre-Frères-Peignot a vu une évolution dans le temps. À l'origine, il s'agissait d'un

local dédié à l'amicale des locataires de Peignot. L'association du 14^{ème} Mains Agiles est venue y intervenir au profit des habitants du groupe de ces logements des Quatre-Frères-Peignot. L'association Mains Agiles, dynamique, en a fait un lieu ressource et vivant pour le quartier : accès au droit, soutien scolaire mais aussi couture, café rencontre, bibliothèque, etc. dans ce local mis à disposition gratuitement par Paris habitat. Pour des raisons graves au sein de l'association sur lesquelles je n'insisterai pas, présidente et trésorière ont démissionné brutalement. Les activités ont dû cesser et le local fermer. L'association Mains Agiles n'était plus en capacité d'opérer et après un contrôle de gestion approfondi avec la CAF, la DSOL et quelques bénévoles ainsi que moi-même, l'agrément de la CAF venant à échéance n'a pas été renouvelé. Dès lors, conscientes de l'importance d'un EVS à cet endroit-là, la CAF, la DSOL et la Mairie du 15^{ème} ont travaillé à trouver une solution pour ouvrir à nouveau un EVS si nécessaire pour ce quartier plutôt sous-doté en équipements de proximité. Malheureusement, malgré de nombreuses relances, les clés n'ont été rendues qu'en juillet dernier à Paris habitat et enfin le déménagement du matériel et du mobilier a été effectué en septembre dernier par Mains Agiles.

Comme vous le savez, la création d'une nouvelle structure ayant vocation à devenir un EVS doit répondre à certaines conditions : la mise à disposition de ce local par Paris habitat. Le 4 septembre, lors d'une réunion à la CAF réunissant la DSOL, le GIE commerce dont dépend le local, Paris habitat, la Mairie du 15^{ème}, le loyer annoncé était inenvisageable. Cependant, nous le savons, des associations peuvent présenter un projet à une commission spécifique de Paris habitat qui en étudie la demande et peut éventuellement proposer un loyer plus modéré à condition que l'apport de l'association soit directement utile aux habitants de ces logements. Le dossier de présentation est en cours d'élaboration. Ce dossier sera bien sûr soutenu par la Mairie du 15^{ème}. J'ai d'ailleurs déjà pris contact avec Paris habitat sur ce sujet pour leur annoncer l'arrivée de ce dossier et en lui demandant de l'étudier avec une grande bienveillance. Le prix devra aussi tenir compte de la remise en état du local et de la vitrine où des travaux sont à prévoir. Cela représente donc beaucoup d'argent que nous n'avons pas tous.

Deuxième condition : avoir une association porteuse d'un projet répondant aux besoins des habitants du territoire associée à d'autres associations de ce secteur. Action et Transition, qui connaît bien ce secteur puisqu'avant d'être à la Croix-Nivert, elle était dans un local juste à côté, s'est portée candidate ainsi que le CEDA qui intervenait déjà auprès de Mains Agiles. Des permanences d'alphabétisation, un « repair café », du soutien scolaire mais aussi à la parentalité, des interventions de psychologue pour les adolescents, lutte contre le cyberharcèlement pourraient être proposés par une équipe d'une vingtaine de bénévoles qui sont prêts à se mobiliser. Enfin, la caisse d'allocations familiales pourrait, au bout de quelques mois, labelliser en EVS ce lieu qui aurait repris des activités, si celui-ci répond aux besoins exprimés. Le 18 Frères-Peignot redeviendrait donc le quatrième EVS du 15^{ème}, ce que nous souhaitons fortement et sur lequel je travaille très souvent.

Par ailleurs, une réflexion est en cours pour l'ouverture d'une deuxième maison France services à l'Ouest du 15^{ème} qui reste la zone la moins dotée en services de proximité. Nous pensons que cela serait une bonne chose si cette deuxième maison France services pouvait être accueillie aux Frères-Peignot.

Votre vœu fait également part de la crainte que ce local puisse accueillir une structure religieuse. Je pense que vous confondez avec le 4 Frères-Peignot à quelques numéros de là qui accueille l'Église évangélique protestante et évidemment, en aucune manière, un EVS ne peut accueillir un lieu culturel. Je le sais.

Toutes les questions de votre vœu étant satisfaites, je vous propose de le retirer.

Monsieur le Maire : Maintenant que vous avez le mode d'emploi, n'hésitez pas à associer vos efforts aux nôtres. L'adjointe vous propose de le retirer. Vous le retirez ?

Madame TORANIAN : Je le maintiens. Puisque nous sommes d'accord, vous n'avez qu'à le voter.

Monsieur le Maire : Quelle est votre position, Madame l'adjointe ?

Madame CEYRAC : Je ne peux pas être d'accord avec vous, Madame.

Applaudissements.

Monsieur le Maire : Alors que faisons-nous ? Je n'ai pas compris : quelle est la position de vote ?

Madame CEYRAC : Vote défavorable.

Monsieur le Maire : Bon. Vote défavorable. Qui est pour ? Contre ?

Le vœu est rejeté à la majorité.

44.V152025045 – Relatif à la transparence et à l'équité dans l'attribution des créneaux sportifs dans le 15^e arrondissement présenté par les élu-e-s du groupe « Paris en Commun – Élu-e-s de gauche du 15^e »

Monsieur le Maire : Madame TORANIAN présente le vœu.

Madame TORANIAN : Merci, Monsieur le Maire. Lorsque nous échangeons avec les clubs et les associations du 15^{ème} sportives ou simplement des collectifs d'habitants souhaitant organiser des créneaux d'activité, nous entendons toujours la même chose : ils ne comprennent pas comment les créneaux sont attribués. La réponse, elle, est très simple. C'est vous, ici, qui faites remonter les arbitrages et les priorités. C'est la Mairie du 15^{ème} qui structure la demande, qui priorise, qui propose et ce travail aujourd'hui est effectué dans l'opacité la plus totale. Une opacité politique d'abord mais aussi et peut-être surtout une opacité vis-à-vis des habitants, du monde sportif, vis-à-vis des associations et vis-à-vis de l'OMS Paris 15 pourtant chargée de coordonner les clubs de l'arrondissement. Car nous avons dans le 15^{ème} un tissu sportif riche, dynamique, volontaire. Nous avons des associations qui manquent de place. Nous avons des jeunes qui voient les grilles des gymnases fermées alors que certains créneaux sont manifestement sous-utilisés. Nous avons même des associations non sportives qui aimeraient proposer du sport santé, du sport adapté, du sport pour les femmes et qui n'ont aucun espace pour le faire. Et pendant ce temps-là, aucune transparence, aucun bilan, aucun critère public. C'est précisément pour cela que nous proposons un vrai travail avec l'OMS du 15^{ème} qui devrait être un pivot de concertation, de transparence et d'organisation du sport local. L'OMS existe, elle est compétente, reconnue, respectée. Encore faudrait-il que la Mairie du 15^{ème} l'accompagne, la renforce lui donne sa place centrale dans la coordination non seulement des clubs mais aussi de toutes les associations du quartier et collectifs d'habitants qui souhaitent accéder aux équipements et pas seulement que vous utilisiez son nom pour faire joli dans le journal municipal quand elle n'est ni associée ni conviée à rien. Je sais déjà ce que vous allez nous répondre : c'est la Mairie de Paris qui décide, c'est elle qui supprime des créneaux. ...

Monsieur le Maire : Eh oui !

Madame TORANIAN : (...) C'est elle qui ne fournit pas les chiffres...

Monsieur le Maire : Eh ben voilà, enfin un peu de lucidité !

Madame TORANIAN : (...) Mais soyons sérieux, la Mairie de Paris décide sur la base des arbitrages que vous lui remontez...

Monsieur le Maire : C'est elle qui ne construit pas de gymnases...

Madame TORANIAN : Monsieur le Maire, j'ai la parole, je crois. Soyons sérieux, la Mairie de Paris décide sur les arbitrages que vous lui remontez et les associations du 15^{ème} savent très bien que ces arbitrages vous ne les construisez ni avec elle, ni avec l'OMS, ni dans un cadre public collectif et transparent.

Ce que nous demandons est donc simple : publier les créneaux réellement disponibles et réellement utilisés, remettre à plat avec les clubs et l'OMS les règles d'attribution, prioriser les associations implantées – réellement implantées – dans le 15^{ème}, accompagner les habitants et les associations pour qu'ils puissent déposer des demandes dans de bonnes conditions et enfin instaurer une gouvernance sportive digne d'un grand arrondissement. Notre objectif n'est pas la confrontation, c'est la clarté. Nous voulons que chaque association, chaque collectif, chaque habitant du 15^{ème} puisse comprendre comment les choix sont faits et surtout qu'ils puissent y participer. C'est cela, une politique sportive moderne. C'est cela, un arrondissement qui respecte son tissu associatif. Merci.

Monsieur le Maire : Pour votre premier discours sur les sports à la Mairie du 15^{ème} depuis six ans, je pense que vous êtes un peu à côté de la plaque. Madame Ozlem ORAKCI va vous répondre.

Madame ORAKCI : Monsieur le Maire, mes chers collègues, honnêtement, je défendrai toujours la liberté d'expression. Toujours. Mais là, excusez-moi, je ne peux pas accepter l'absurdité, ni les contrevérités, ni l'hypocrisie, Madame TORANIAN. Devant tant d'absurdités et de mensonges, je ne peux pas. Nous avons bien entendu, vous avez rencontré l'OMS du 15^{ème} à la reconstitution de laquelle Monsieur le Maire a travaillé durement. Nous avons bien compris, en six ans, vous avez rencontré l'OMS 15. Ça, c'est bien noté.

Madame TORANIAN ainsi que l'ensemble de votre groupe... Mais pardon, je ne les vois d'ailleurs pas à vos côtés...

Propos hors micro.

Monsieur le Maire : Allez-y, Madame ORAKCI. Continuez.

Madame ORAKCI : Vous êtes un peu nerveuse. Je poursuis.

Vous déposez un vœu pour demander plus de transparence, plus d'équité et une meilleure gestion des créneaux sportifs et vous l'adressez à la Mairie du 15^{ème}. C'est écrit noir sur blanc sur votre vœu : vous demandez au 15^{ème} de faire le travail de la Mairie de Paris. Alors oui, ça, je vais vous le dire et c'est totalement absurde. C'est juste institutionnellement absurde. Par ce vœu, Madame TORANIAN, ainsi que vos collègues, vous prenez les habitants du 15^{ème}

pour des idiots. Parce que votre vœu, il est profondément malhonnête vis-à-vis des habitants.

Je vais devoir faire quelques rappels sur le fonctionnement des procédures d'attribution de créneaux puisque vous démontrez malheureusement votre méconnaissance de votre propre administration. Les commissions d'attribution de créneaux sportifs ont lieu chaque année dans chaque arrondissement. Elles sont prévues, elles sont organisées par la Mairie de Paris. Je n'ai pas besoin de répéter, Monsieur le Maire ? Elles sont organisées par la Mairie de Paris. Nous, à la Mairie du 15^{ème}, nous tenons en revanche – et j'y tiens – tous les ans à ce que ces commissions aient lieu chez nous, à la mairie du 15^{ème} et non à l'hôtel de ville, parce que quoi de mieux que d'être dans l'arrondissement dont on discute et répartit les créneaux. Vous êtes l'instigateur de ces réunions sur lesquelles vous nous demandez ce soir des comptes. L'ensemble des directions centrales du sport sont présentes à ces réunions. Ils représentent tous les services du sport (les terrains extérieurs, les piscines, le tennis, les gymnases). Les élus au sport de la Ville de Paris, Monsieur Pierre RABADAN et Monsieur Karim ZIADY, vos collègues, Madame TORANIAN, sont invités à ces réunions. Alors, nous n'avons jamais vu Monsieur Pierre RABADAN. En revanche, Monsieur Karim ZIADY est bien présent. Les directions centrales sont représentées et des comptes rendus sont présentés, préparés par vos services. Ce sont ces comptes rendus qui servent de base à l'émission des autorisations d'occupation pour la saison suivante. Ce ne sont pas, contrairement à ce que vous dites, nos arbitrages unilatéraux. D'ailleurs, je vous le demande, Madame TORANIAN, mais aussi à tout votre groupe en réalité : est-ce que vous vous parlez au sein de votre groupe ?

Exclamations de plusieurs élus.

Madame ORAKCI : Parce que vous publiez des photos avec Monsieur Karim ZIADY, par exemple, quand tout à coup, soudainement, depuis quelques mois vous débarquez à des événements sportifs mais est-ce que vous vous parlez ? Parce qu'avant de rédiger un vœu, vous auriez pu vous renseigner.

Ensuite, vous nous demandez à nous, Mairie d'arrondissement, plus de transparence sur l'utilisation des créneaux. J'entends... Cela ne vous intéresse plus, mais je pense que tout ce que je suis en train de vous dire est très utile. Madame TORANIAN, selon vos propres procédures, ce sont vos agents qui doivent suivre les présences, noter les absences, signaler les créneaux sous-utilisés dans les équipements sportifs. Ce sont vos outils, ce sont vos méthodes. Depuis que je suis en charge des sports, je demande systématiquement – systématiquement – le détail de saisie des présences et malheureusement, à chaque fois, nous avons des informations incomplètes. Alors très honnêtement, et je vais le dire fermement : ce n'est pas le 15^{ème} qui manque de transparence, ce sont vos méthodes qui manquent de rigueur.

Applaudissements.

Monsieur le Maire : Merci de cette réponse qui remet les choses au point. C'est vrai qu'il faut davantage étudier ses dossiers avant d'intervenir en Conseil.

Madame ORAKCI : Je n'ai pas fini parce que j'ai beaucoup, beaucoup de choses à dire.

Monsieur le Maire : Oui, mais alors il faut accélérer.

Madame TORANIAN (hors micro) : C'est deux minutes d'intervention.

Monsieur le Maire : Non, non, l'exécutif... Vous savez, vraiment, franchement, quand on voit ce qui se passe à l'hôtel de ville et quand vous connaissez – mais vous ne connaissez pas visiblement – les règlements internes de toutes les assemblées, l'exécutif a un temps illimité de parole. Madame ORAKCI.

Madame ORAKCI : Surtout, Monsieur le Maire, que je ne pourrais pas laisser passer six ans de mauvaise gestion contournés avec ce vœu qui me paraît totalement absurde comme je l'ai dit au début. Madame TORANIAN, quand on dirige les services, quand on détient les outils, quand on gère les agents et que l'on ne fournit rien, venir exiger de l'arrondissement de la transparence que l'on refuse soi-même, c'est du cynisme pur. Et ce n'est que le début de ce qui ne va pas.

Monsieur le Maire, j'aimerais juste donner quelques exemples et ensuite j'aurai fini. Vous écrivez que les créneaux – mais vraiment j'aimerais insister là-dessus – devraient bénéficier d'abord aux associations du 15^{ème}. Il y a des associations du 15^{ème} qui sont représentées ici dans le public. Très bien, Madame TORANIAN, c'est précisément ce que nous défendons depuis le début. Et c'est là que votre vœu est le plus difficile à entendre et qu'il fait le plus mal parce qu'il tombe dans le rocambolesque. Vous osez venir nous parler d'équité mais enfin clairement vous vous moquez de nous car vous êtes, vous et vos collègues à la Mairie de Paris, les premières responsables du retrait de plusieurs créneaux à des associations du 15^{ème} dans les équipements du 15^{ème}. Je vais citer un exemple très concret parce qu'il est inacceptable : vous avez retiré à cette rentrée le créneau de la section féminine de foot des petites filles du club des Petits Anges. Cinquante petites filles. Cinquante. Vous avez fait cela sans aucune information, sans dialogue ni avec nous, ni avec la direction du club. Cinquante petites filles sont privées d'entraînement du jour au lendemain sans un mot depuis la rentrée. Et d'ailleurs, vous avez rencontré la direction du club il y a quelques jours. Vous avez rencontré le représentant, futur président des Petits Anges et président de l'OMS 15. Est-ce que vous leur avez parlé de cela ? Des créneaux que vous leur avez retirés ? Non, je ne pense pas.

Propos hors micro de Madame TORANIAN.

Madame ORAKCI : Non, je ne pense pas. Je ne pense pas parce que...

Monsieur le Maire : Pas de débat entre vous, s'il vous plaît. Continuez, Madame ORAKCI. Madame TORANIAN, laissez l'oratrice parler. Nous vous avons laissé parler. Laissez les autres parler également. C'est le minimum que l'on puisse exiger en démocratie.

Madame ORAKCI : Vous osez venir ici parler du développement du sport féminin. Vous le mettez dans votre vœu. Alors là, c'est sûr, tout ce qui concerne le combat féminin, vous êtes toujours les premiers à communiquer dessus. Je peux vous assurer qu'à la Mairie du 15^{ème}, dès que nous avons appris cela, nous avons immédiatement demandé une investigation à la direction de la jeunesse et des sports. Je le dis pour les personnes qui sont présentes dans le public : nous avons demandé un examen des conditions de retrait de ce créneau, qu'un examen soit réalisé parce que c'est la décision de la Mairie de Paris, ce n'est pas la nôtre et nous demandons la réattribution de ce créneau. Tout ce que...

Propos hors micro de Madame TORANIAN.

Madame ORAKCI : Ah bah, vous la redemandez ; vous n'auriez pas dû le retirer. Tout ce que je dis ici est retraçable : nos mails, nos demandes, nos alertes, je peux les verser au débat à tout moment si vous le souhaitez.

Et Madame TORANIAN, vous déposez des vœux aussi malhonnêtes pour certainement vous mettre en scène comme défenseur des associations mais vous êtes les premiers, en réalité, à leur mettre des bâtons dans les roues. Je vais donner un dernier exemple, Monsieur le Maire, parce qu'il est vraiment très grave. Vous écrivez que vous voulez que le sport se développe dans le 15^{ème}, que les créneaux doivent être attribués dans l'équité, n'est-ce pas ? Je vous pose une question, Madame TORANIAN, ce sera la dernière : qui a retiré des créneaux à des associations sportives du 15^{ème} arrondissement pour les réattribuer à des associations hors de notre arrondissement ? Mes chers collègues, en janvier dernier, un jeune de 14 ans a été assassiné à la sortie du stade Jules-Noël dans le 14^{ème} arrondissement. Cela a été un drame, un choc pour tout Paris. Et à la suite de cet incident très grave, la Mairie de Paris a décidé unilatéralement de retirer les créneaux des associations du 15^{ème} pour reloger le club du 14^{ème} arrondissement. Vous avez, Madame TORANIAN, déplacé nos enfants dans un stade que vous jugez dangereux. Alors honte à vous.

Protestations hors micro de Madame TORANIAN.

Monsieur le Maire : S'il vous plaît, pas de débat entre vous. Madame ORAKCI, vous terminez votre intervention, s'il vous plaît, parce qu'il y a d'autres dossiers à l'ordre du jour. Allons-y.

Protestations hors micro de Madame TORANIAN.

Madame ORAKCI : Ce que vous écrivez dans votre vœu, vous ne le respectez pas...

Protestations hors micro de Madame TORANIAN.

Monsieur le Maire : Madame TORANIAN, nous en avons marre que vous interrompiez sans cesse les orateurs alors que nous ne vous interrompons pas.

Madame ORAKCI : Je ne fais que dire la vérité. Ce sont des faits.

Monsieur le Maire : Vous n'avez aucun respect. Vraiment. C'est monstrueux.

Madame ORAKCI : Vos décisions prouvent que vos mots ne valent rien dans les faits.

Monsieur le Maire : Je vais devoir faire lever la séance si Madame TORANIAN continue à vociférer et à injurier les élus.

Madame ORAKCI : J'avais encore beaucoup de choses à dire, Monsieur le Maire, mais j'arrêterai...

Monsieur le Maire : Non, non, ça va. Nous avons compris. Vous écrirez cela dans vos mémoires *Le journal d'une conseillère du 15^{ème}*.

Applaudissements.

Madame ORAKCI : J'aimerais indiquer, Monsieur le Maire, parce que j'aimerais terminer juste avec cela : cette situation, je le rappelle, ce sont les jeunes du 15^{ème} qui en ont payé le prix. Et je termine en disant – et je vous le dis avec gravité, Madame TORANIAN – si demain un incident devait se produire concernant les jeunes du 15^{ème}, vos décisions en seraient

directement les responsables. Vous êtes les premiers à nous critiquer dès que nous parlons de sécurité, mais nous ne rigolons pas avec cela. Je remercie d'ailleurs Monsieur le Maire et mon collègue Monsieur SAMAMA qui se battent chaque jour sur ces sujets. Votre vœu n'est pas sincère. Nous n'avons pas besoin de ce vœu, nous avons besoin d'honnêteté. Paris a besoin d'honnêteté. Nous continuerons à défendre nos associations. Faites votre part.

Applaudissements.

Monsieur le Maire : Merci. Il y a maintenant une explication de vote de deux minutes pour Monsieur ROUFFIAC.

Monsieur ROUFFIAC : Promis, Monsieur le Maire, je vais faire rapide parce que ma collègue Ozlem ORAKCI a tout dit. En fait, depuis le retour de Madame TORANIAN au Conseil d'arrondissement dans le 15^{ème}, c'est un conseil et 10 propositions démagogiques. Donc là, c'est la dernière ; on se mouille la nuque et on va y aller. En fait, derrière ce vœu, il y a la démonstration que vouloir être maire, cela ne s'improvise pas car tout ce que vous dites dans ce vœu méconnaît le fonctionnement d'une commission d'attribution des créneaux où siègent les directions centrales de la Ville de Paris, Karim ZIADY, conseiller délégué de proximité auprès de la Maire de Paris, Pierre RABADAN, adjoint à la Maire de Paris, même si ce dernier n'est jamais venu. En fait, avec Ozlem ORAKCI, nous ne représentons qu'à peine 20 % des membres de la commission des créneaux. Tout le reste, ce sont vos amis de l'hôtel de ville. Tout le reste. En fait, il n'est pas très bon d'être ami avec Madame TORANIAN parce qu'elle est prête à vous sacrifier sur l'autel d'une campagne électorale. C'est vraiment très, très navrant. Très, très navrant. La vérité, c'est qu'au lieu de polémiquer, Madame TORANIAN, vous feriez mieux de réfléchir à comment augmenter l'offre sportive dans le 15^{ème}, comment rénover nos stades, nos gymnases, nos tribunes, nos vestiaires. Nous plaçons pour plus de moyens depuis six ans. Vous n'étiez pas là. Vous étiez aux abonnés absents. Samedi dernier, nous étions au gymnase Falguière. L'état de ce gymnase est déplorable. Les enfants du Gym Paris 15 évoluent dans des conditions dangereuses. Vous ne faites rien. Il y a deux ans, vous êtes venue ici pour rendre hommage à Madame SICLAY qui est la présidente fondatrice du Gym Paris 15. Quand il y a de la lumière, quand il y a des paillettes, vous êtes là. Quand on est sur le terrain, vous n'êtes jamais là. Jamais.

Applaudissements.

Donc, bilan pour Madame TORANIAN : révisez vos fiches. Révisez vos fiches ! Et d'ailleurs je vais vous dire révisez vos fiches mais surtout rebootez chat GPT parce que là il va falloir refaire un petit tour...

Propos hors micro de Madame TORANIAN.

Monsieur ROUFFIAC : Apprenez comment fonctionnent les attributions de créneaux car il faut le rappeler, vous êtes adjointe à la Maire de Paris depuis six ans et la vérité, c'est que si nous, majorité du 15^{ème}, avec Ozlem ORAKCI, avec Monsieur le Maire Philippe GOUJON, n'étions pas là pour soutenir les associations, personne ne le ferait. Par exemple, quand on réquisitionne des gymnases pour accueillir des migrants, ce sont des créneaux que l'on supprime pour nos associations et personne n'est dupe. Personne n'est dupe de votre double langage. Personne n'est dupe. Donc vivement l'alternance à Paris...

Propos hors micro de Madame TORANIAN.

Monsieur ROUFFIAC : (...) Là, nous aurons des comptes à rendre aux Parisiens sur l'attribution des créneaux et sur la politique sportive ambitieuse que nous mènerons dès mars 2026.

Monsieur le Maire : Madame TORANIAN, vous n'avez pas la parole. Madame TORANIAN, vous êtes insupportable. C'est insupportable d'interrompre les élus sans cesse alors qu'il y a plein de motifs de vous interrompre, vous. Monsieur ROUFFIAC, terminez.

Monsieur ROUFFIAC : Je vais simplement terminer. Ce vœu, il est démagogique, il est mensonger et il est populiste. J'appelle donc à voter contre fermement. Je vous remercie.

Applaudissements.

Monsieur le Maire : Eh bien, c'est avec plaisir que nous allons voter contre ce vœu. Qui est pour le vœu ? Qui est contre ?

Le vœu est rejeté à la majorité.

Monsieur le Maire : Il reste un vœu. Je pense que la tension va retomber puisqu'il y a des élus respectueux des règlements intérieurs de nos Conseils qui vont s'exprimer maintenant.

45. V152025046 – Vœu déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15^e, relatif à la lutte contre les violences faites aux enfants

Monsieur le Maire : Madame NIAKATÉ, vous avez la parole.

Madame NIAKATÉ : Je vous remercie, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, vous vous en souvenez peut-être, les écologistes du 15^{ème} avaient déjà déposé en mai 2025 un vœu relatif à la protection de l'enfance adopté en Conseil d'arrondissement, la majorité du 15^{ème} s'étant toutefois abstenue. Je rappelais alors que selon le rapport de la CLIVISE, 160 000 enfants subissaient des violences sexuelles chaque année en France et qu'un enfant était victime d'inceste, de viol ou d'agression sexuelle toutes les trois minutes. Cette réalité reste malheureusement d'actualité. En effet, ces derniers mois, plusieurs articles de presse ont révélé des faits de violences notamment sexuelles commis sur des enfants dans des écoles parisiennes. Plus récemment encore, des enquêtes de presse sont revenues sur plusieurs signalements concernant le périscolaire, rappelant l'ampleur et la persistance des problèmes. Les dysfonctionnements constatés, les interrogations autour des suspensions des agents, autour des enquêtes administratives et de la communication avec les familles constituent autant de sujets d'inquiétudes récurrents et légitimes pour les parents et il s'agit de sujets de préoccupation constants pour les écologistes. Pour y répondre, la Ville de Paris a mis en place plusieurs dispositifs destinés à prévenir ces violences et à protéger les enfants et vient d'annoncer de nouvelles mesures de lutte contre les violences faites aux enfants dans le cadre d'un plan renforcé. Au vu de la gravité et de la persistance des alertes, des actions concrètes doivent, en effet, impérativement et rapidement être mises en œuvre afin de garantir la protection des enfants et pour rassurer les familles. Paris doit s'assurer d'une bonne transmission des informations relatives aux signalements en cours tant auprès des parents que des agents. Il faut également un contrôle accru des antécédents judiciaires des agents interagissant avec les enfants. Une formation et une sensibilisation renforcée de ces agents à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles est également indispensable pour que chacun développe les bons réflexes à adopter en termes de détection et de

prévention de ces violences. Et enfin, pour en revenir à la demande principale du vœu que nous vous soumettons et alors même que le tribunal administratif vient de reconnaître par une décision du 2 décembre dernier – il y a quelques jours –, la carence fautive de l'État à assurer les séances d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle (l'EVARS), il est urgent que l'Éducation nationale mais aussi la Ville de Paris et la Mairie du 15^{ème} s'inscrivent dans cette politique publique de lutte contre les discriminations et les violences sexuelles en déconstruisant les fantasmes erronés autour de l'EVARS qui a vocation à promouvoir l'estime de soi, le respect d'autrui, l'égalité entre les individus et la non-violence en ce compris la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Je vous remercie de bien vouloir adopter ce vœu.

Monsieur le Maire : Merci, Madame, pour cette intervention très importante. La réponse par Madame ROLGEN.

Madame ROLGEN : Monsieur le Maire, chers collègues, comment être insensible à la situation évoquée par le groupe écologiste porteur de ce vœu sur les violences sexuelles dont sont victimes les enfants ? Il s'agit vraiment d'un problème d'actualité brûlant : comment en sommes-nous arrivés à la situation actuelle des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements de Paris ? Comment autant d'animateurs ont pu passer à travers les filtres de contrôle soi-disant mis en place par la Ville de Paris ? Et j'apprécie vraiment qu'un groupe de la majorité parisienne en parle. En ce qui concerne notre arrondissement, nous avons été très durement touchés par la douloureuse affaire concernant l'école Emeriau qui a aussi fait la une de l'actualité et dont malheureusement ce groupe scolaire ne se remet pas. Mais cette affaire médiatisée, à juste raison, ne doit pas cacher le fait que nous recevons de la part de parents mais aussi de la CASPE, de nombreux signalements concernant d'éventuelles suspicions de gestes inadmissibles d'animateurs sur les élèves qui leur sont confiés. Encore un, jeudi soir.... La CASPE nous avertit certes, se couvrant donc, mais nous n'avons quasiment jamais de suite. Parfois nous interpellons la DASEM qui nous dit nous envoyer une réponse après l'étude des faits. Nous attendons toujours. Alors, certes, existe la présomption d'innocence. Certes, les affaires en reviennent à la justice ensuite. Mais sommes-nous sûrs que tout est fait, que tout a été signalé, qu'il n'y a pas une omerta ? On entend toujours parler de suspension des animateurs. Ce n'est pas suffisant. Que le Maire du 15^{ème} ne soit pas toujours informé est une chose, sauf qu'il se retrouve en première ligne lorsque les affaires sont médiatisées. Et qu'en est-il de ces parents, eux, qui restent sans réponse, qui sont complètement démunis face à la lenteur de l'administration parisienne à réagir ? Certes, la Ville de Paris a annoncé un plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, incluant la création d'un poste de défenseur des droits. Vite, vite, vite, trois mois avant les élections. Alors voilà, Madame VERSINI est nommée. Je ne suis pas sûre que cela soit une preuve d'indépendance par rapport à la Ville de Paris. Encore une nouvelle structure. Dans les CASPE actuellement combien d'encadrants, de N+1, de N+2 et avec qui d'ailleurs nous travaillons puisque les réunions de formation se passent dans les salles de la mairie ? Tout cela pour former les animateurs pour quel résultat ? Alors oui, nous demandons une école où les élèves sont confiés aux enseignants et animateurs, une école qui protège les enfants et qui pourra grâce aux diverses sensibilisations dénoncer les faits répréhensibles. Bien sûr, les parents ont une large part dans l'apprentissage de ces préventions relatives à la protection du corps de leurs enfants ainsi que l'école dans le cadre du programme EVARS que nous avons évoqué du Conseil d'arrondissement du 26 mai, programme dont les compétences à travailler sont définies par l'Éducation nationale pour chaque niveau de classe. Certes, des rapports actuellement montrent qu'il y a des carences

dans l'enseignement. Aux responsables de l'Éducation nationale de faire appliquer le programme comme pour toutes les autres matières. Je vous le répète : personne ne peut rester insensible à ce qui se passe actuellement et j'émetts un avis favorable à ce vœu. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci d'avoir évoqué cette préoccupation considérable, particulièrement à Paris d'ailleurs. Ce sont des sujets au moins aussi importants que les chants de Noël ou l'apposition d'affiches sur des grilles de squares. Tout a été dit. Il y a une explication de vote de Madame TORANIAN.

Madame TORANIAN : Simplement demander au groupe et à Aminata de rajouter « en lien avec l'académie », donc un amendement oral au vœu que nous voterons favorablement. Si cela vous va.

Monsieur le Maire : Que demandez-vous exactement ?

Madame TORANIAN : Rajouter « en lien avec l'Académie » dans la deuxième proposition.

Monsieur le Maire : Dans le deuxième alinéa ?

Madame TORANIAN : Dans le deuxième alinéa : « *Porte à Paris et à Paris 15^{ème} en lien avec l'Académie de Paris une éducation complète à la vie affective* », etc.

Monsieur le Maire : Madame NIAKATÉ ?

Madame NIAKATÉ : Oui, à l'exception du périscolaire, finalement.

Monsieur le Maire : Je n'entends pas ce que vous dites.

Madame NIAKATÉ : Je disais oui que l'amendement est valable pour la partie scolaire mais pas pour le périscolaire. Il faut voir comment le tourner pour ne pas exclure le périscolaire. En tout cas, il n'y a pas de difficulté à associer l'Académie de Paris.

Monsieur le Maire : Non, non, ce n'est pas associer. Dites très exactement la terminologie que vous voulez employer. Je pensais que les verts et les socialistes se parlaient en dehors des Conseils mais visiblement, les négociations se font pendant le Conseil d'arrondissement. Nous n'allons pas y passer la nuit non plus. Vous pouvez parler dans le micro et nous dire ce que vous souhaitez mettre, Madame NIAKATÉ ? Il faut répondre maintenant.

Madame NIAKATÉ : Oui, oui, un instant.

Monsieur le Maire : Bah oui, mais vous auriez pu négocier cela avant.

Madame NIAKATÉ : Peut-être qu'à la suite...

Monsieur le Maire : Non, ce n'est pas peut-être.

Madame NIAKATÉ : Je propose que nous ajoutions au moment où je cite « école » qu'on ouvre une parenthèse et qu'on mette en lien avec l'Académie de Paris.

Monsieur le Maire : Bien après « *familles, écoles (en lien avec l'Académie de Paris)* ». C'est ça ?

Madame NIAKATÉ : Voilà. Très bien.

Monsieur le Maire : Bon, très bien. C'était fondamental. Heureusement que nous avons eu cet amendement. Je sou mets donc le vœu amendé à vos votes. Qui est pour avec avis favorable de l'exécutif ? Contre ? Abstention ?

Le vœu est adopté à l'unanimité.

QUESTION ORALE

46.Q152025003 – Question orale déposée par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15^e, relatif aux espaces municipaux du 15^e à la disposition gratuite des associations 15^e

Monsieur le Maire : Selon les dispositions du règlement intérieur, je vais lire cette question orale et Madame Aminata NIAKATÉ aura deux minutes pour répondre et également l'adjoint. *« Monsieur le Maire, les élus du groupe écologiste du 15^{ème} ont rencontré un certain nombre d'associations du 15^{ème} qui nous ont fait part de leurs difficultés à accéder à des locaux publics et disponibles gratuitement dans le 15^{ème} (gymnases, cours d'école, salles des fêtes) pour organiser des réunions ou des événements ouverts au public. Certaines associations nous ont également fait part de leur méconnaissance de l'existence éventuelle de disponibilités de tels locaux. Pouvez-vous nous indiquer si une mesure de publicité de la disponibilité et des modalités de réservation de ces espaces peut être mise en place ? En vous remerciant. Aminata NIAKATÉ pour le groupe écologiste du 15^{ème}. »* C'est Madame DOUCERÉ qui répond à cette question orale.

Madame DOUCERÉ : Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, je dois dire que j'ai été assez surprise par cette question du groupe écologiste, mais je le remercie de nous donner l'occasion de rappeler une nouvelle fois le volontarisme de la Mairie du 15^{ème} qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour satisfaire les associations, malgré les moyens archi-limités que la Ville lui accorde. En général, les associations du 15^{ème} connaissent les modalités de réservation des locaux publics mais si certaines d'entre elles rencontrent des difficultés, tout est sur le site paris.fr. Il renvoie notamment à chaque Mairie d'arrondissement. Vous pouvez aussi inviter les associations à se rapprocher des services de la Mairie du 15^{ème} en première ligne et toujours disponible sur ce sujet.

Par ailleurs, votre question évoque plusieurs sujets à traiter, à mon sens différemment. S'agissant des gymnases, je ne vais pas rappeler ce qui a très bien été expliqué par nos collègues Ozlem ORAKCI et Valentin ROUFFIAC. Et il est pour le moins audacieux de votre part de nous interpellier sur ce point alors que la majorité parisienne à laquelle vous appartenez n'a de cesse de réquisitionner des gymnases sans concertation pour des durées extrêmement longues et dans le mépris total des usagers et des associations qui se retrouvent ainsi en difficultés financières.

S'agissant des écoles, la communication de la mise à disposition d'espaces passe directement par la MVAC dont les agents dépendent des services de la Ville sous la responsabilité compétente de Madame THIAM et en lien bien sûr avec la DGS 15. Je tiens à rappeler que dans les écoles nombre d'associations étaient déjà accueillies avant même la mesure de multi-usages.

Enfin pour ce qui est des salles des fêtes, comme vous les nommez, il faut rappeler une réalité difficile : la Mairie du 15^{ème} est clairement en sous capacité ; 244 000 habitants, des

centaines d'associations locales et seulement quatre salles permettant d'accueillir entre 80 et 300 personnes. Mais qu'à cela ne tienne, nous ne cessons d'agir localement et d'innover. Heureusement que vous n'avez pas attendu la Ville de Paris, Monsieur le Maire, pour faire ouvrir et soutenir de nouveaux espaces (la maison communale, les centres d'animation, l'ancien tribunal d'instance) et également pour favoriser les partenariats avec les tiers lieux et les EVS très dynamiques qui irriguent les quartiers et soutiennent les associations de terrain.

Pour vous répondre précisément, les services attribuent chaque année les salles de la Mairie aux associations sans distinction aucune, gratuitement dans 95 % des cas et avec une petite contribution lorsque des entrées payantes sont prévues par les associations elles-mêmes. Comme je le disais tout à l'heure, la Ville de Paris laisse souvent les associations dans la débrouille et privilégie d'autres publics qui devraient faire l'objet d'une politique dédiée. À mon avis, il est là le vrai sujet pour les associations parisiennes.

Quant aux mesures de publicité de toutes les disponibilités, je vous propose d'en parler à Madame TORANIAN car les outils numériques dépendent totalement de la Mairie centrale. J'en ai déjà parlé ici. Il serait effectivement temps que la Ville fasse un saut quantique et mette les nouvelles technologies via des outils transversaux au service de toutes les associations. Je vous remercie.

Applaudissements.

Monsieur le Maire : Merci. Il est vraiment temps de passer à l'acte 3 de la territorialisation. Vous avez deux minutes, Madame Aminata NIAKATÉ.

Madame NIAKATÉ : Je vous remercie, Monsieur le Maire. Je vous remercie, chère collègue. Pas besoin d'avoir du sarcasme dans vos réponses, il s'agissait d'une question que m'ont posée des associations et que je vous ai rapporté et cela ne nécessitait pas ce ton dans vos réponses. Merci pour vos réponses, néanmoins.

Monsieur le Maire : Merci. Nous allons terminer là-dessus. Informations diverses : prochaine réunion du Conseil d'arrondissement le lundi 2 février.

La séance est levée.